



19ème édition de la FÊTE DE LA SCIENCE

Du 21 au 24 octobre 2010

EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

A L'ATTENTION DES PORTEURS DE PROJETS



Coordination Départementales des Bouches du Rhône :
Association Les Petits Débrouillards PACA - Sandra Chabot
Tél. : 04 91 66 12 06 / E-mail : s.chabot@lespetitsdebrouillards.org

LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Un rendez-vous annuel entre les citoyens et la communauté scientifique

Découvrir, expérimenter, débattre sur la science d'aujourd'hui et de demain

Une fête, sous toute sorte de formes, pour toutes les sciences

Une fête pour tous !

Thématique nationale

Organisée en France pour la 19^{ème} année consécutive, la Fête de la Science se déroulera **du 21 au 24 octobre 2010** : quatre jours d'événements gratuits visant à faire découvrir le monde des sciences et à favoriser la rencontre avec la communauté scientifique.

De nombreux acteurs de la recherche et de la culture scientifique et technique s'investissent afin de :

- **partager les savoirs et savoir-faire**, sensibiliser les publics aux sciences et technologies,
- permettre à tous de **mieux appréhender les enjeux éthiques et socio-économiques** de la recherche,
- **instaurer un débat de qualité entre la science et la société** pour favoriser les prises de position de chacun.

Sciences de la vie et de l'univers, agrosociétés et nanotechnologies, mathématiques et sciences physiques, sciences de l'homme et de la société, environnement et développement durable, sciences de l'ingénieur... **toutes les sciences sont en fête !**

Tout est permis pour transmettre aux autres notre savoir aussi bien que nos interrogations, si l'on respecte les règles du jeu : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, le cadre est convivial... Expositions, rencontres avec des chercheurs, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles... La Fête de la science revêt bien des formes.

La Fête de la Science est une manifestation gratuite, à destination du grand public, avec une orientation importante vers les jeunes et les scolaires.

Cette année, la thématique proposée par le Ministère est: **"Biodiversité et bioéthique : quels défis pour l'avenir ?"** en référence à l'Année Mondiale de la biodiversité. Cette thématique n'est pas exclusive ; vous pouvez proposer des manifestations sur d'autres thèmes, notamment les points forts de la recherche et de l'industrie de notre région.

DEONTOLOGIE >> REGLES DE LABELLISATION

Le principe de gratuité

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les **opérations gratuites**. Toute vente ou promotion est interdite sur les lieux de la manifestation, à l'exception de celles de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale).

La garantie scientifique

Chaque projet doit inclure l'implication de **scientifiques référents** dans le montage et/ou le déroulement des opérations, garants de la qualité des contenus scientifiques des manifestations proposées.

Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats (énergie nucléaire, OGM, clonage...), les porteurs de projets sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public.

Le respect de la charte graphique

Le **visuel officiel de la Fête de la Science** doit apparaître sur tout support de communication. Le matériel de communication (affiches, banderoles ...) doit être affiché et visible pendant toute la durée de l'événement.

La nature inédite ou originale du projet

La Fête de la Science doit être l'occasion d'un **événement inédit, conçu pour la manifestation**. Le seul accès gratuit à des lieux culturels habituellement payants ne suffit pas pour une labellisation, un accueil ou une animation spécifique doit être proposé.

Le Comité de Pilotage Régional, chargé d'étudier tous les projets, se réserve le droit de délabelliser une manifestation qui ne répondrait pas à l'ensemble des règles citées ci-dessus.

Sans son aval, aucun projet ne peut être présenté au public au titre de la Fête de la Science.

FÊTE DE LA SCIENCE >> MODE D'EMPLOI

Inscrire votre projet dans le cadre de la Fête de la Science

Dés maintenant, vous pouvez **proposer vos projets en contactant la coordination** de votre département qui pourra vous inscrire sur le site de la Fête de la Science et vous soutenir dans le montage de votre projet.

Fin des inscriptions :
16 mai 2010

Attention, la date butoir pour proposer un projet est fixée au **16 mai 2010**. Aucune proposition ne pourra être enregistrée après cette date.

Le Comité de Pilotage Régional se réunira le 10 juin 2010 : ce comité est chargé d'étudier tous les projets. Sans son aval, aucun projet ne peut être présenté au public au titre de la Fête de la Science.

Regroupement de manifestations

Vous pouvez si vous le souhaitez vous intégrer dans une **manifestation regroupant plusieurs porteurs de projet** (village des sciences, portes ouvertes de campus...), souvent plus attractive pour le public, notamment dans les grands centres urbains. Pour cela, demandez conseil à votre coordination départementale qui vous informera de l'existence de ces regroupements.

Communication

Du matériel de communication - programme départemental et diverses affiches - sera mis à votre disposition auprès de votre coordination départementale, dans le courant du mois de septembre.

Votre manifestation figurera sur le site national de la Fête de la science.

FÊTE DE LA SCIENCE >> SOUTIEN FINANCIER

Solliciter une aide financière

En fonction de l'ampleur de votre projet vous avez plusieurs possibilités pour obtenir un soutien financier dans le montage de votre opération. **Tous les dossiers sont téléchargeables sur le site de la DRRT PACA. Renseignez-vous auprès de votre coordination départementale.**

L'appel à projet national

Pour un projet novateur d'ampleur, vous pouvez répondre à **l'appel à projet national** lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les critères examinés seront :

- 1- La teneur scientifique du projet présenté ; son lien avec la recherche, l'innovation, l'actualité scientifique et technique ; la pluridisciplinarité et la diversité des angles d'approche et des thèmes abordés ; la compétence reconnue de ses référents scientifiques, le nombre et la qualité des intervenants impliqués.
- 2- La pertinence de la médiation proposée aux visiteurs en regard des contenus scientifiques et des publics jeunes ciblés (15-20 ans) ; facilité d'accès à l'information, originalité, créativité, nouveauté, interactivité, proximité... permettant un accès aisé à la compréhension des sujets abordés et laissant place au questionnement et au débat.
- 3- L'envergure du projet ; en lien avec le lieu investi, sa capacité à attirer un public nouveau ou nombreux, sa propension à mobiliser les médias régionaux et nationaux par sa dimension, son ampleur, sa capacité à éveiller la curiosité par l'importance ou la nouveauté de l'événement.
- 4- L'implication de partenaires soutenant le projet, dans sa composante scientifique, culturelle, territoriale, logistique et financière sera également un critère déterminant. Seuls les projets mettant en oeuvre des partenariats public-privé seront éligibles.

L'appel à projet Etat-Région

Pour un projet d'ampleur régionale, vous pouvez répondre à **l'appel à projet Etat-Région**. la Région et l'Etat peuvent apporter leur aide financière à des initiatives de culture scientifique, technique et industrielle menées à l'échelle régionale et conformes aux objectifs suivants, définis par le Contrat de projets :

- 1- Susciter l'intérêt des jeunes pour la science afin de favoriser leur orientation vers les filières de formation scientifique et technologique ;
- 2- Favoriser le débat sur le rôle de la science face aux grands enjeux de société : développement durable, réchauffement climatique, nutrition, santé, nanotechnologies, etc.

Une aide incitative

Pour un petit projet d'envergure locale, vous pouvez solliciter **une aide incitative** auprès de la coordination régionale.